

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 3 juin 2013, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert M. Denis Pilon
 M. Marcel Lafontaine M. Philippe St-Jacques
 Mme Michelle Payette Mme Julie Jolivette

formant quorum sous la présidence du maire, M. Armand Hubert.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2013-RAG-5024

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La conseillère Julie Jolivette, appuyée par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

6. Varia

- 6.1 Fermeture de la Caisse Populaire
- 6.2 Tuyau (calvette) pour réunir les terrains adjacents au terrain municipal
- 6.3 Augmentation de salaire pour les employés sur les projets d'Emploi Québec
- 6.4 Arbres à couper sur les chemins municipaux

Adoptée.

2013-RAG-5025

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MAI 2013

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mai 2013 et de la séance extraordinaire du 22 mai 2013 tel que présenté.

Adoptée.

2013-RAG-5026

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 49 808.61 \$ et la liste des comptes payés au montant de 146 747.85 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 3 juin 2013 au montant de 57 577.21 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 3 juin 2013

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 348 833.38 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 6 896.28 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire en date du 31 mai 2013.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour mai 2013 tel que présenté à la date de l'assemblée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

La directrice présente au conseil le rapport des permis qui ont été délivrés pour mai 2013.

2013-RAG-5027

PAIEMENT DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Conrad Hubert, propose et il est unanimement résolu d'effectuer le premier versement pour la Sûreté du Québec au montant de 17 809 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

TOURNOI DU PRÉFET 2013

Le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'autoriser le maire Armand Hubert ainsi que sa conjointe à s'inscrire afin d'assister au souper lors du tournoi de golf du préfet et de défrayer les frais encourus pour le déplacement. Le coût du souper est de 45 \$ par personne.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Date fixée pour le dossier juridique en cour

La directrice générale mentionne au conseil que la date d'audience pour le dossier juridique en cour a été fixée au 11 octobre 2013 au Palais de Justice de Maniwaki.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande de don de la Paroisse St-Gabriel de Bouchette

La directrice présente au conseil une demande de dons. Ce don serait remis sous forme de prix lors du tournoi de golf au profit de la Paroisse. Le conseil ne désire pas y participer.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Programme pour le camp de jour à Maniwaki

La directrice mentionne au conseil qu'une citoyenne a fait la demande que la municipalité adhère au programme du camp de jour à Maniwaki afin que les coûts pour les familles de Bois-Franc qui veulent envoyer leurs enfants soient moins élevés. Le conseil demande à la directrice de s'informer à savoir s'il serait plus avantageux de dédommager les citoyens directement ou d'adhérer directement au programme des municipalités. Elle reviendra avec les informations et une décision sera prise par la suite.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Vœux pour la fête nationale

La directrice présente au conseil deux offres de publication dans les journaux de la région pour les vœux de la fête nationale. Nous avons reçu deux propositions dont une au coût de 60 \$ plus taxes

applicables et l'autre gratuitement. Les vœux seront donc faits avec le journal Le Choix qui nous offre la publicité gratuite.

2013-RAG-5029

TRAVAUX À FAIRE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QU'il y a des fossés qui ont besoin d'être creusés;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux peuvent être effectués en régie puisque les coûts sont bien en dessous de 25 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu de demander à Alain Patry Excavation d'effectuer ces travaux afin d'éviter des problèmes d'écoulement des eaux.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2013-RAG-5030

DEMANDE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail de la directrice générale a augmenté dû au fait que nous avons un inspecteur sur appel seulement et que celui-ci doit se concentrer seulement sur l'émission des permis en attente lorsqu'il est présent et que dû à cela, toutes les autres tâches entourant le travail de l'inspecteur sont effectuées par la directrice générale;

CONSIDÉRANT AUSSI que la démission de la personne responsable de toute la gestion administrative du Festival country a aussi augmenté la charge de travail de la directrice puisque celle-ci en a pris la charge;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'accepter la demande de la directrice générale qui est d'ajouter une semaine de vacances à son contrat de travail à compter d'aujourd'hui.

Adoptée.

2013-RAG-5031

COLLOQUE DE LA ZONE OUTAOUAIS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a reçu une invitation pour ce colloque et qu'il est pertinent pour elle d'y assister puisque beaucoup de points importants y sont discutés incluant une mise à jour des lois et règlements par le MAMROT;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'autoriser la directrice à participer à ce colloque et de rembourser à celle-ci les frais s'y rattachant.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande d'une citoyenne

La directrice mentionne au conseil qu'une citoyenne a fait la demande pour un projet d'aide financière pour effectuer le ménage dans les domiciles privés pour les personnes âgées. Le conseil demande à la directrice de prendre des informations auprès de la municipalité de Montcerf-Lytton qui a déjà eu un projet de ce genre et de s'informer aussi auprès du CLSC et de la COOP de solidarité s'ils ont des programmes pour aider ces personnes. Elle reviendra avec les informations à la prochaine séance du conseil.

2013-RAG-5032

CONGRÈS DE LA FQM

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'autoriser le maire Armand Hubert, ainsi que les conseillers intéressés à assister au congrès de la FQM à Québec les 26,27 et 28 septembre 2013 et de payer les frais de déplacement de ceux-ci.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2013-RAG-5033

RÉSOLUTION POUR LE COORDONNATEUR EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'à cet effet, la MRC a procédé à l'engagement d'un coordonnateur en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur doit avoir accès aux informations contenues dans le rapport DSI-2003 pour pouvoir

élaborer des statistiques et mettre en place des activités de sensibilisation du public;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu que ce conseil autorise Sylvain Pépin, coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, à avoir accès aux rapports DSI-2003 du Ministère de la sécurité publique produit par la municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Maison de la culture

La directrice générale remet aux membres du conseil une lettre reçue de la Maison de la culture concernant le résultat de leur appel d'offres pour l'embauche d'un gestionnaire de projet pour le projet de reconstruction de l'Auditorium de la Cité étudiante. C'est le soumissionnaire le plus bas qui a été accepté pour un montant de 130 500 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Municipalité de Low – École St-Michael's

La directrice générale remet aux membres du conseil une lettre reçue par la municipalité de Low expliquant ce qui doit être fait afin de conserver l'école St-Michael's. La lettre explique qu'un montant total de 800 000 \$ doit être investi pour défrayer les coûts d'une nouvelle infrastructure.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Fermeture de la Caisse Populaire à Bois-Franc

Le maire explique aux conseillers les raisons données par Mme Christiane Carle pour la fermeture de la Caisse Populaire. Il mentionne aussi qu'une discussion a eu lieu avec les maires des municipalités environnantes et qu'ils sont tous d'accord pour réagir ensemble afin d'avoir plus de poids. Certains conseillers mentionnent qu'il serait bon de publier immédiatement que nous aurons un local à louer afin de combler la perte de revenus que la fermeture entraînera pour la municipalité.

2013-RAG-5034

TUYAU (CALVETTE) POUR RÉUNIR LES DEUX TERRAINS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'achat du terrain à l'arrière du centre municipal;

CONSIDÉRANT QUE de joindre les deux terrains adjacents agrandirait de façon significative et qu'il serait beaucoup plus facile d'accéder aux terrains voisins lors de gros événements tels que le Festival country;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu de faire l'achat de 5 tuyaux (calvettes) pour effectuer lesdits travaux.

Adoptée.

2013-RAG-5035

AUGMENTATION DE SALAIRE POUR LES EMPLOYÉS SUR LES PROJETS D'EMPLOI QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le salaire minimum a augmenté le 1^{er} mai 2013;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas eu d'augmentation de ce salaire depuis plus de 2 ans et qu'Emploi Québec défraie la totalité du salaire minimum qui est de 10.15 \$/h;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'augmenter le salaire des employés d'entretien sur les projets d'Emploi Québec à 12 \$/h.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Arbres à couper sur les chemins municipaux

Le conseiller Philippe St-Jacques mentionne qu'il y aurait des arbres à couper sur certains chemins municipaux, car ils sont penchés vers le chemin et il faudrait les enlever avant qu'il tombe directement dans le chemin et ainsi risquerait de causer des problèmes ou accidents. La directrice mentionne qu'elle le dira à l'employé municipal afin qu'un nettoyage soit fait.

2013-RAG-5036

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Armand Hubert, maire

Annie Pelletier, directrice générale